



Discours sur les états financiers 2023

Tel que requis à l'article 176.2 du code municipal du Québec, je dépose le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Une copie de ce rapport sera distribuée à toutes les portes de la municipalité et sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2023 ont été vérifiés par monsieur Danny Coderre, CPA auditeur. Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé en séance du 13 mai 2024 de même que le ``Rapport financier 2023 consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023``.

RAPPORT FINANCIER 2023

Selon les états financiers au 31 décembre 2023, avec un budget équilibré de 910 761\$, l'exercice financier s'est terminé avec un excédent de 58 788\$. Par contre, le sommaire de l'exercice à des fins fiscales démontre un déficit de 16 367\$. Ce dernier exercice comptabilise et analyse le montant de taxe reçu versus le montant que nous aurions dû demander et recevoir des citoyens. Autrement dit, la municipalité, en gelant les taxes municipales, s'est créé un manque à gagner de 16 367\$.

De plus, les immobilisations réalisées en 2023 totalisent 275 695\$ d'investissements, tels l'achat de l'église pour un montant de 80,000\$, incluant les frais, la Place du Centenaire pour un montant de 41 568\$, la Halte-Rivière pour un montant de 10 127\$ et autres investissements dans et autour du Centre Communautaire pour un montant de 80 000\$. Les investissements sur nos routes incluent, entre autres, 64 000\$ pour la réfection du 10^e rang nord.

Il faut noter qu'une partie des coûts de ces investissements a été comblée par des subventions, telles le PRABAM pour 75 000\$, FSPS local et régional de la MRC d'Acton, le programme TECQ et le PAVL du provincial.

En ce qui concerne les liquidités de la municipalité, on y retrouve un excédent de fonctionnement non affecté de 567 800\$ ainsi qu'un excédent de fonctionnement affecté de 137 415\$ et un fond provisionnel de 15 000\$ pour les dépenses reliées aux élections, le tout pour un total de 720 295\$.

Au fil des années, la valeur d'investissement net dans les immobilisations et autres actifs municipaux totalisent un montant de 1 528 004\$, pour un total des avoirs de 2 248 299\$ de la municipalité. Ceci démontre notre très bonne santé financière.

La municipalité a un seul emprunt en vigueur, qui a servi à la réfection du chemin Ste-Geneviève. Le résiduel, au montant de 30 118\$, est à la charge complète du gouvernement du Québec.

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion du vérificateur

‘J’ai effectué l’audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE (la « municipalité »), qui comprennent l’état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de la trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

J’apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies par cette dernière.

À mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésoreries consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes* pour le secteur.'

Danny Coderre, cpa

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus*, voici la rémunération et les allocations de dépenses reçues par le maire et les conseillers pour l'année 2023 :

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	<u>Fonction</u>	<u>Reçu de l'organisme municipal</u>		<u>Reçu d'organismes mandataires Supra municipaux (MRC – RIAM)</u>	
		Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Michel Côté	Maire	9 582	4 791	3 096	1 548
Benoît Fournier	Maire suppléant	616	308		
Benoît Fournier	Conseiller	1 931	966		
Suzanne Nault	Conseillère	1 931	966		
Laurence Frenette	Conseillère	1 931	966		
Bruno St-Germain	Conseiller	1 931	966		
Ghislain Privé	Conseiller	1 931	966		
Bernard Demers	Conseiller	1 931	966		

Cette liste comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport)

Conclusion

Je tiens à remercier madame Ann-Renée Coulombe, directrice générale et greffière-trésorière, pour son professionnalisme et sa disponibilité dans l'exécution, pas toujours facile, de sa tâche et le contrôle rigoureux du budget.

Je remercie les membres du Conseil pour le sérieux apporté dans les discussions et les prises de décisions politiques, qui visent toujours le bien-être de nos citoyennes et citoyens, et ce, malgré le fait que nous devons faire face à une augmentation des coûts liée à une inflation dont personne n'échappe.

Je remercie les employés(es), monsieur Paul Lussier à la voirie, pour son dévouement à maintenir la qualité de nos chemins et de l'immeuble, madame Guylaine Castonguay, inspectrice municipale, pour son travail avec les citoyens, madame Jennifer Bradley, inspectrice en urbanisme et en environnement, pour son professionnalisme et sa rigueur dans ses tâches et madame Monique Lassonde pour le maintien de la propreté des locaux de l'ensemble du centre communautaire.

Merci également aux bénévoles qui s'impliquent dans nos différents événements et dans les activités de la municipalité. Votre collaboration est précieuse pour nous.

Je remercie les citoyennes et citoyens pour votre confiance et votre soutien dans les projets et réalisations et je vous assure que nous allons continuer à vous offrir le meilleur service possible tout en respectant la capacité de payer.

Je dépose le rapport sur les états financiers consolidés 2023 pour adoption.